

Département d'Ille et Vilaine Mairie de St SENOUX 35580	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SENOUX
MEMBRES En exercice : 15 Présents: 15 Votants : 15 DATES Convoc.: 11/03/2008 Affich. : 11/03/2008	Séance du 17 mars 2008 L'an deux mil huit, le dix-sept mars, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAVAUD Bernard, Maire. Présents: Mmes GALIPOT, GESNYS, MEREL, RIALLAND, VISSAULT-VOLEAU, ZAID MM. GAVAUD Bernard, Maire, CAPITAINE, CORMIER, COUTO, LANDAIS, PAVOINE, PROVOST, RIMASSON, THÉZÉ M.COUTO Tony est arrivé à 20H20, il a participé aux délibérations à compter de la 48-08. Nadia ZAID a été élue secrétaire de séance.

Indemnité de fonction du maire

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants, Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder au maire, pendant la durée de son mandat, l'indemnité maximale prévue, correspondant à 43% de l'indice brut 1015.

(NB : Au 1^{er} mars 2008, 43% de l'indice brut 1015 correspond à 1 608.74€ brut)

Délégation du maire aux adjoints :

Le Maire fait connaître au Conseil Municipal les délégations qu'il a décidé de donner à chaque adjoint :

- 1^{er} adjoint : Monsieur CORMIER Jean-Pierre sera délégué aux finances, aux affaires scolaires
 - 2^{ème} adjoint : Monsieur RIMASSON Alain sera délégué à la communication, aux associations, aux affaires sociales
 - 3^{ème} adjoint : Monsieur THEZE Dominique sera délégué à l'urbanisme, aux travaux, à la voirie, au tourisme et à l'environnement
 - 4^{ème} adjoint : Mme RIALLAND Annie sera déléguée à l'enfance jeunesse, aux sports, à la culture
- Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation.

Versement des indemnités de fonctions aux adjoints du maire

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants, Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal. Le taux maximal de l'indice brute 1015 pour la commune est 16.50%. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à effet immédiat le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

- Pour le 1^{er} et 2^{ème} adjoint : 16.50%
- Pour le 3^{ème} et 4^{ème} adjoint : 12.37%

(NB : Au 1^{er} mars 2008, 16.50% de l'indice brut 1015 correspond à 617.29€ brut et 12.37% de l'indice brut 1015 correspond à 462.79€ brut)

Désignation des membres des commissions

Le Conseil Municipal procède à la constitution et décide à l'unanimité de désigner comme membres :

Commission des finances :

Président : M. CORMIER Jean-Pierre, adjoint
M.COUTO Tony, M.GAVAUD Bernard, Mme GESNYS Marie-Annick, Mme MEREL Danielle, M.PROVOST Patrice, M.RIMASSON Alain, Mme VISSAULT-VOLEAU Odile

Commission Ouverture des plis :

Président : M.GAVAUD Bernard, Maire
M CAPITAINE Jean, titulaire
Mme GALIPOT Frédérique, titulaire
M. LANDAIS Julien, titulaire
M.COUTO Tony, suppléant
Mme RIALLAND Annie, suppléante
M.THEZE Dominique, suppléant

Commission affaires scolaires :

Président : M. CORMIER Jean-Pierre, adjoint
Mme GALIPOT Frédérique
M.GAVAUD Bernard
M.PROVOST Patrice
M.RIMASSON Alain
M.THEZE Dominique
M.VISSAULT-VOLEAU Odile

Conseil d'école : M.CORMIER Jean-Pierre, M.PROVOST Patrice, Mme VISSAULT-VOLEAU Odile

Commission communication :

Président : M. RIMASSON Alain, adjoint
M.CAPITAINE Jean
M.COUTO Tony
Mme GALIPOT Frédérique
Mme GESNYS Marie-Annick
Mme MEREL Danielle
Mme ZAID Nadia

Commission association :

Président : M.RIMASSON Alain, adjoint
Mme GESNYS Marie-Annick
Mme RIALLAND Annie
Mme ZAID Nadia

Commission affaires sociales :

Président : M.RIMASSON Alain, adjoint
M.LANDAIS Julien
Mme RIALLAND Annie
Mme ZAID Nadia

Commission urbanisme :

Président : M.THEZE Dominique, adjoint
M.CAPITAINE Jean
M.COUTO Tony
Mme GALIPOT Frédérique
Mme GESNYS Marie-Annick
M.LANDAIS Julien
M.PAVOINE Philippe

Commission travaux (bâtiment + voirie) :

Président : M.THEZE Dominique, adjoint
M.CAPITAINE Jean
M.CORMIER Jean-Pierre
M.COUTO Tony
M.LANDAIS Julien
M.PAVOINE Philippe
M.VISSAULT-VOLEAU Odile

Commission tourisme et environnement :

Président : M.THEZE Dominique
M.COUTO Tony
Mme GESNYS Marie-Annick
Mme MEREL Danielle
M.LANDAIS Julien
M.PAVOINE Philippe
M.RIMASSON Alain

Commission enfance jeunesse :

Présidente : Mme RIALLAND Annie, adjointe
M.CORMIER Jean-Pierre
Mme GALIPOT Frédérique
M. PROVOST Patrice
Mme VISSAULT-VOLEAU Odile

Commission sport :

Présidente : Mme RIALLAND Annie, adjointe
M.CAPITAINE Jean
M.PAVOINE Philippe
M.RIMASSON Alain
M.THEZE Dominique

Commission culture :

Présidente : Mme RIALLAND Annie, adjointe
M.CORMIER Jean-Pierre
Mme GALIPOT Frédérique
Mme MEREL Danielle
Mme ZAID Nadia

Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal de l'action sociale (CCAS)

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour le Conseil d'administration du Centre Communal de l'action sociale (CCAS) sont :

M.LANDAIS Julien
Mme MEREL Danielle
Mme RIALLAND Annie
M.RIMASSON Alain
Mme ZAID Nadia

Communauté de communes du canton Guichen : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune à la Communauté de communes du canton de Guichen (=ACSOR (Association des Communes du Sud Ouest de Rennes)) sont :

M.CORMIER Jean-Pierre, titulaire
M.GAVAUD Bernard, titulaire
M.RIMASSON Alain, titulaire
Mme GALIPOT Frédérique, suppléante
Mme RIALLAND Annie, suppléante
M.THEZE Dominique, suppléante

Pays des Vallons de Vilaine : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune aux Pays des Vallons de Vilaine sont :
M.GAVAUD Bernard, titulaire
Mme RIALLAND Annie, titulaire
M.RIMASSON Alain, suppléant et référant

Syndicat mixte intercommunale de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) du Nord de l'arrondissement de Redon : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune au Syndicat mixte intercommunale de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) du Nord de l'arrondissement de Redon sont :
M.GAVAUD Bernard, titulaire
M.THEZE Dominique, titulaire
M.RIALLAND Annie, suppléant
M.RIMASSON Alain, suppléant

Office Cantonale des sports (OCAS) : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune à l'Office Cantonale des sports (OCAS) sont :
M.RIALLAND Annie, titulaire
M.PAVOINE Philippe, suppléant

Syndicat d'électrification de Guichen : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune au syndicat d'électrification de Guichen sont :
M.GAVAUD Bernard
M.COUTO Tony

Syndicat des eaux de bruyère : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune au syndicat des eaux de bruyère sont :
M.GAVAUD Bernard, titulaire
M.CAPITAINE Jean, titulaire
Mme GALIPOT Frédérique, suppléant
M.LANDAIS Julien, suppléant

Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du lycée de Bain de Bretagne : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du lycée de Bain de Bretagne sont :
Mme GALIPOT Frédérique, titulaire
Mme RIALLAND Annie, titulaire
Mme MEREL Danielle , suppléante
M.PROVOST Patrice, suppléant

Comité des relations internationales du canton de Guichen (CRIC) : désignation des représentants

Les représentants du Conseil Municipal désignés pour représenter la commune au Comité des relations internationales du canton de Guichen (CRIC) sont :
Mme GALIPOT Frédérique
Mme VISSAULT-VOLEAU Odile

Station d'épuration : choix prestataires pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) :

Notre Commune va réaliser une nouvelle station d'épuration et étendre son réseau de collecte.
Plusieurs entreprises vont intervenir simultanément sur ce chantier, ce qui nous conduit à engager une consultation en vue du recrutement d'un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour cette opération.
Les offres sont les suivantes :

Cabinets	Montant HT	Montant TTC
Ouest Coordination	1 468.00	1 755.73
Apave	2 385.00	2 852.46
Socotec	2 860.00	3 420.56
Veritas	1 935.00	2 314.26

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Ouest Coordination d'un montant de 1 468.00€HT (1 755.73€TTC).

L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée à 22H05